



# La Lettre du Maire

MARS 2023

N° SPÉCIAL



Le mercredi 9 novembre 2022, a eu lieu, à l'hôtel de ville, la première réunion de quartier pour les habitants des secteurs des écrivains, des peintres, des Trois collines.

## RETOUR SUR LES RÉUNIONS DE QUARTIER

Entre le 9 novembre et le 22 novembre 2022, la municipalité vous a convié.e.s à cinq réunions de quartier. Les élus et moi-même avons été très heureux de reprendre ces rendez-vous qui renouent un véritable dialogue avec vous, aux quatre coins de la ville, après une période de distance sociale.

Ces réunions de quartier se sont déroulées en deux temps. Tout d'abord, 30 minutes pour vous dresser le bilan de ce qui a été réalisé, vous présenter les projets structurants de la ville et l'actualité budgétaire liée au contexte énergétique national. Ensuite, 1h30 a été consacrée aux échanges sur ces futurs projets : merci pour vos remarques et suggestions constructives.

Quelles que soient les thématiques abordées (propreté, santé publique, mobilité, stationnement, aménagement, citoyenneté...) nous avons pu parler avec vous de la vie de nos quartiers. L'occasion pour tous les habitants présents de faire entendre leur voix, de parler de la ville et d'enrichir et améliorer les projets municipaux.

Avec ce document, nous tenons à garder trace de ces moments et à les partager avec le plus grand nombre. Comme nous nous y sommes engagés, c'est avec vous que nous voulons construire la

ville de demain et l'embellir de mille façons. Cela commence par rendre compte de ces rencontres ! Nous espérons vous retrouver encore plus nombreux lors des prochaines réunions de quartier ! Dans cette attente, bonne lecture.



**Pierre Barros**  
Maire de Fosses

### VOS PROCHAINES RÉUNIONS DE QUARTIER

**Mardi 2 mai à l'Hôtel de Ville**  
Quartier des Ecrivains, des Peintres  
et des Trois collines

**Mercredi 3 mai à l'école Mistral**  
Quartier au sud de la Haute-Grève et autour  
de Camille-Laverdure

**Mardi 9 mai à l'Espace Mosaïque**  
Quartiers des Provinces et de la Thuillerie

**Mercredi 10 mai**  
Fosses Village

**Mardi 16 mai à l'école Barbusse**  
Quartiers de la Gare et de la France Foncière

*Les lieux, dates et heures seront confirmés  
dans le prochain Fosses Mag.*

## PROPRETÉ

### ● Il n'y a pas assez de poubelles sur l'espace public.

La ville dispose de 145 poubelles dispersées dans l'espace public. L'équipe propreté de la ville compte cinq agents, qui s'activent au quotidien à vider ces poubelles, nettoyer les rues, à rendre l'environnement propre. Le travail est chaque jour colossal.

Face à la demande des habitants d'ajouter des poubelles, nous nous engageons à y répondre positivement ; notamment aux abords des collèges et lycées car des déchets (surtout des contenants alimentaires) y sont régulièrement ramassés, suite aux déjeuners des jeunes à l'extérieur.

### ● On n'en peut plus des déjections canines. Que faire pour améliorer la situation ?

Les incivilités sont nombreuses et notamment celle-ci ! Il faut que chacun se prenne en main. La mairie avait financé il y a plusieurs années, la fourniture de « canipoches » pour ramasser les déjections canines. Cette option n'avait pas

prouvé son efficacité. Le libre-service de sachets s'avère plus problématique que bénéfique.

Nous nous engageons à relayer des messages de prévention dans les supports de communication, pour une prise de conscience plus massive et à poursuivre la verbalisation pour apaiser ce phénomène.

Sortir son chien avec en poche des sachets pour ramasser ses déjections, c'est la meilleure des solutions !

### ● L'aménagement du centre-ville de Fosses est réussi, c'est beau et lumineux, mais malheureusement, nous constatons des dégradations.

La ville dispose désormais d'un véritable centre-ville, de belles places et d'une activité commerciale adaptée. La municipalité souhaite développer le marché, tant les attentes des habitants sont fortes à ce sujet. Le centre-ville est un lieu de passage et la fréquentation amène parfois quelques détériorations, comme celle du mobilier urbain.

Cinq agents de la police municipale et de la voirie sont mobilisés chaque jour pour prévenir les comportements irrespectueux ou pour réparer les dommages. La vidéosurveillance, installée en centre-ville en 2021, garantit, quant à elle, la résolution d'un certain nombre de désordres.

## STATIONNEMENT

### ● Il est trop difficile de se garer dans la ville de Fosses.

On ne règle pas forcément les problèmes de stationnement en créant davantage de places de parking. Plus on crée de places, plus on ramène des voitures. En centre-ville, il faut d'abord gérer le stationnement en zone bleue, c'est la mission de notre police municipale qui fait un travail efficace en la matière. Mais les habitants possèdent toujours davantage de voitures...

C'est pourquoi la ville travaille sur les mobilités alternatives comme le vélo, avec un projet de schéma cyclable. A certains endroits, comme ce

## MOBILITÉ

### ● Il devient impossible de se rendre à Paris en RER D, tant la ligne dysfonctionne.

Il est en effet de plus en plus difficile de rejoindre son lieu de travail par le RER D. De plus, il n'y a plus de guichet le week-end donc d'agents disponibles pour orienter les usagers. Les élus rappellent qu'il s'agit d'une compétence de la région et qu'ils se battent depuis plusieurs années, aux côtés des habitants, pour retrouver le niveau de mobilité nécessaire aux usagers de notre territoire.

Nous nous engageons à appuyer la demande des habitants de revenir aux anciens horaires du bus R1 afin qu'ils correspondent aux horaires du RER D. Nous poursuivons notre mobilisation pour un transport public de qualité en Ile-de-France, comme en témoigne la motion votée en conseil municipal du

14 décembre 2022 : nous demandons à la région et à l'Etat d'annuler la hausse du prix du Pass Navigo et de renforcer l'offre de transport et les moyens financiers et humains pour un transport public de qualité, fréquent et fiable.

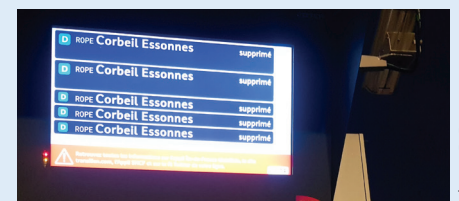



photo D.R.




La gare de Surveilliers-Fosses : les dysfonctionnements du RER D sont un souci constant pour de nombreux habitants et pour les élus.

fut le cas au Square d'Alsace, des projets complémentaires peuvent s'étudier. Dans ce cas, nous organisons, à la demande des habitants, des réunions de rue : nous y échangeons sur les faisabilités techniques et recueillons l'avis des riverains présents.

 **Un point d'amélioration évoqué lors d'une des réunions : si chaque riverain qui dispose d'un garage y rentre son véhicule, cela libère de l'espace public !**

### ● **Beaucoup de poids-lourds circulent et stationnent dans Fosses : peut-on faire quelque chose ?**

Depuis 1987, Fosses dispose d'un arrêté d'interdiction de circulation des poids-lourds dans la ville.


 Face à l'augmentation du stationnement de ces véhicules, nous avons renouvelé l'arrêté d'interdiction de circulation en l'étendant au stationnement des poids lourds de 3,5 tonnes et plus, en juin 2022<sup>1</sup>. La signalisation a été installée aux entrées de ville : cela permet de dissuader les chauffeurs et surtout, de verbaliser en cas d'infraction. Nous espérons que ce dispositif portera vite ses fruits !

1. Arrêté municipal 22-125 du 15 juin 2022, abrogé par l'arrêté 22-172 du 14 septembre 2022, pour l'ajout d'une précision.

## AMÉNAGEMENT

### ● **L'escalier du chemin des Noyers est dangereux : peut-on le rénover ?**


Il y a quelques mois, il y avait des rondins de bois pour baliser l'escalier, mais ils sont aujourd'hui dégradés.

 La réfection complète de l'escalier est prévue dans le cadre du schéma cyclable de la ville. Mais, étant donné son importante fréquentation, nous nous engageons à y apporter des améliorations dès le printemps prochain.

### ● **Qu'en est-il de la rénovation des voiries ?**

La rénovation des voiries représente un budget très important pour la col-

lectivité, plus de 500 000 € par an. Chaque année, la ville prépare un plan d'investissement et les élus décident des priorités et des rues à rénover. Il faut faire des choix tant la ville dispose d'un important maillage de voiries : près de 40 kms à entretenir !


 Au programme 2023, par exemple, nous avons inscrit la poursuite de la réfection des rues du quartier de la France Foncière.

### ● **Serait-il possible de changer les lampadaires de la ville en LED ?**

Oui tout à fait ! D'ailleurs, c'est prévu au budget 2023.




Ci-dessus le modèle de lampadaire à LED prévu pour les rues secondaires.

 Le remplacement de l'ensemble de l'éclairage public en LED, sur cinq ans, soit près de 1 400 points

lumineux, représente un investissement de près de 1,3 millions d'euros.

### ● **Nous n'avons pas accès à la fibre dans notre quartier, que faire pour que ce problème soit résolu ?**


La majorité des quartiers de la ville de Fosses a été bâtie dans les années 1970 sur la base de grandes copropriétés. Les réseaux qui permettent de fibrer la ville ont été construits à cette époque. Depuis, ces copropriétés sont devenues des domaines privés et des espaces publics. Les fournisseurs d'accès internet ont parfois besoin d'accéder aux jardins privés, ce qui n'est pas sans difficulté ! Par ailleurs, nous constatons souvent des dégradations sur les chambres télécom, après des interventions des fournisseurs d'accès internet et de leurs sous-traitants, réalisées sans précaution. Ces pratiques sont inacceptables !

 Nous récoltons quotidiennement les données pour les transmettre aux opérateurs afin d'appuyer vos requêtes, et partager auprès d'eux votre colère et votre exaspération ! Même si la ville est fibrée à plus de 90%, nous sommes mobilisés à vos côtés pour faire en sorte que tous les habitants profitent des services et de l'accès au réseau fibré, que ce soit pour leurs loisirs ou leur travail.

## SANTÉ PUBLIQUE


### ● **Beaucoup de cartouches de gaz hilarant sont retrouvées par terre. C'est très inquiétant.**

Ce phénomène est un réel enjeu de santé publique car cela peut causer de graves séquelles neurologiques et une véritable addiction.

 Nous avons pris un arrêté il y a quelques mois<sup>2</sup> afin d'interdire la vente de gaz hilarant aux mineurs ainsi que sa consommation sur l'espace public. Notre centre de santé mène des actions de prévention auprès des jeunes au collège et au lycée. Ces actions méritent d'être renforcées, tant nous constatons encore une consommation importante, à Fosses comme partout ailleurs.



Une cartouche de protoxyde d'azote, couramment appelé gaz hilarant.


 **N'hésitons pas à faire de la prévention sur le gaz hilarant auprès de nos enfants !**


2. Arrêté municipal 22-029 du 24 février 2022.

## CITOYENNETÉ

### ● Peut-on créer un groupe de citoyens pour travailler à embellir le quartier ?

Bien entendu ! L'idée émise par les habitants présents consiste à mettre en place un groupe de citoyens pour aller à la rencontre des gens pour discuter, ramasser ensemble les déchets du quartier et embellir ce dernier. Au quotidien, il y a des agents municipaux qui agissent mais ce n'est jamais suffisant !

 Par ailleurs, il est prévu la création d'un comité des fêtes afin de dynamiser davantage la ville : n'hésitez pas à vous adresser à la mairie si vous souhaitez rejoindre ce dernier !

 Des collectifs d'habitants pour embellir leur quartier, des volontaires pour le futur Comité des Fêtes, autant de propositions bienvenues.



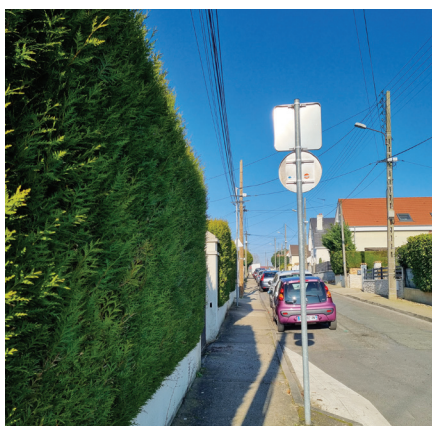
Les agents des services techniques nettoient les rues régulièrement. Les habitants aussi peuvent participer à l'embellissement de leur quartier.

## LOGEMENTS

### ● A quelle date sera réalisée la reconversion de la gendarmerie en logements ?


Le projet prévoit 40 logements dont environ 10 pour de l'habitat inclusif. Mais avant, il s'agit que les gendarmes déménagent à Survilliers et que les travaux de réaménagement soient effectués. La livraison de cette nouvelle résidence devrait avoir lieu fin 2025 - début 2026.


### ● Que faire si les haies des jardins de mes voisins ne sont pas taillées ?



Une haie bien taillée ne déborde pas sur l'espace public et ne dépasse pas 2 mètres de haut.

Selon le Code civil, une haie ne doit pas dépasser 2 mètres de haut si elle est plantée à moins de 2 mètres de la limite de votre terrain. Pour les haies plantées à plus de 2 mètres, il n'y a aucune hauteur limite.


 Chaque année, la ville envoie des dizaines de courriers pour demander à des habitants de tailler leurs haies qui débordent sur le domaine public, obstruent les trottoirs, gênent le passage des piétons. Si le riverain refuse ou omet de tailler, la ville peut faire tailler ces haies, aux frais et risques du riverain.

 N'oublions donc pas de tailler régulièrement nos haies !

## SÉCURITÉ

### ● Des scooters empruntent les chemins du parc des Trois collines près du square Nemo à vive allure. Peut-on remettre les rochers qui en bloquaient l'accès ?


Ces rochers ont en effet été enlevés car ils gênaient le passage des poussettes et des personnes à mobilité réduite.

 Cependant il existe une installation aujourd'hui performante : des barrières en quinconce qui empêchent le passage des scooters. Nous nous engageons à en installer à cet endroit pour la tranquillité de tous !



## FISCALITÉ

### ● Est-ce que les impôts fonciers vont augmenter en 2023 ?

 Malheureusement oui. Mais cette augmentation n'a pas été décidée par les élus de la ville de Fosses. Nous nous sommes engagés à ne pas augmenter en 2023 le taux de la part communale de la taxe foncière des propriétaires, qui reste pourtant le seul levier financier de la collectivité.

L'augmentation de la taxe foncière sera la conséquence de la revalorisation par l'Etat des bases de cet impôt. En effet, les valeurs locatives, qui servent au calcul des bases de l'impôt foncier, sont décidées par l'Etat et suivent l'évolution de l'indice des prix à la consommation. Cette évolution a été fixée par le gouvernement à + 7,1% en 2023... la taxe foncière devrait donc augmenter tout autant.



Pour chaque réunion un compte-rendu a été rédigé, vous pouvez les télécharger sur le site de la ville [www.ville-fosses95.fr](http://www.ville-fosses95.fr) ou à l'aide du QR code ci-contre.

Directeur de la publication : Pierre Barros. Rédaction : service communication. Mise en page : Orient Express. Impression : JB Impressions 4 500 exemplaires. Distribution : Champar. Photos : service communication, DR.